

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

CD EURO CAPITAL

Part I (FR0010335943)

Société de gestion : Cholet Dupont Asset Management.

Objectif et politique d'investissement

Classification AMF : Actions des pays de la zone euro.

CD Euro Capital est un fonds majoritairement investi en « actions ». La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans.

Le fonds est investi directement ou indirectement à hauteur de 75% au moins en actions de sociétés de la Communauté Européenne et est exposé en permanence à hauteur de 60% au moins aux actions de la Zone Euro. Il est éligible aux Plans d'Epargne en Actions.

L'objectif du fonds est la recherche d'une appréciation à moyen/long terme affranchie de tout benchmark. Sa performance peut s'éloigner durablement de son indice de référence, l'Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis).

La politique de gestion est plutôt défensive, avec une recherche de volatilité modérée. La gestion a une orientation prioritairement « value », visant d'abord des valeurs jugées faiblement valorisées selon des critères usuels d'évaluation, en fonction de leurs perspectives financières ou de la valeur de leurs actifs, ou par comparaison avec les affaires des mêmes secteurs économiques.

Le fonds peut investir jusqu'à 25% de son actif dans des instruments du marché monétaire et des obligations de sociétés, d'Etats ou obligations convertibles.

Le fonds peut investir sur les marchés financiers à terme et conditionnels réglementés français ou étrangers, et effectuer des opérations autorisées de gré à gré, dans une optique de couverture ou de dynamisation du portefeuille. A cet effet, il peut utiliser des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé tels que des futures ou des options dans la limite d'une exposition globale au risque actions de 60% de l'actif net au minimum et de 100% au maximum.

Le fonds peut investir, dans la limite de 10% de son actif net, dans des OPCVM conformes à la directive européenne ou de droit français.

Le fonds capitalise ses revenus et plus-values réalisées. Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour jusqu'à 11h auprès de CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du même jour.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il se peut que les données historiques de volatilité utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas une indication fiable du risque futur de l'OPCVM. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La valeur liquidative du FCP est susceptible de connaître des variations élevées du fait de la composition du portefeuille ou des choix de gestion effectués. Elle peut en effet fluctuer en fonction de différents facteurs liés aux changements propres aux actions détenues en portefeuille, aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale.

L'ensemble des risques auxquels le FCP peut être exposé sont mentionnés dans le prospectus du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée : 3.5 % maximum

Frais de sortie : 0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants : 1.32%

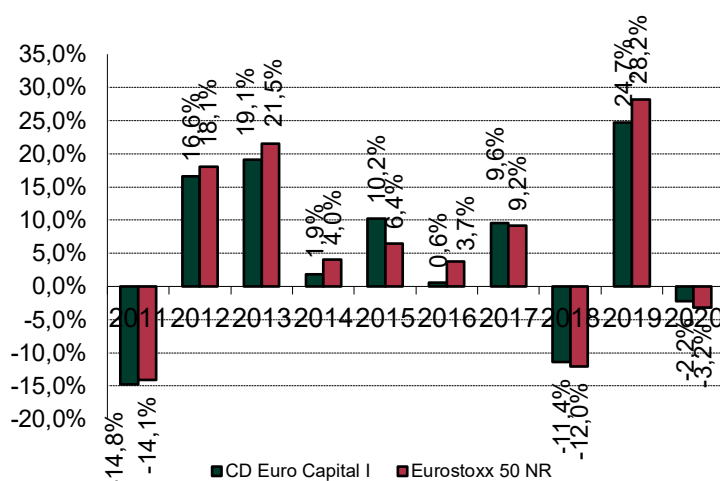
Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la partie « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : aucune

Les frais courants se fondent sur les chiffres de l'exercice clos le 31/12/2020. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances ne sont pas stables dans le temps.

Les performances de CD Euro Capital présentées ici sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais du fonds. Les performances de l'indicateur de référence sont calculées avec dividendes.

Le fonds a été créé le 21/06/2002.
La part I a été créée le 11/01/2007.
La devise de référence est l'euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Information : les informations sur l'OPCVM sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est quotidienne, elle est disponible sur simple demande et sur le site internet www.cholet-dupont-am.fr.

Fiscalité : la législation du pays d'origine du fonds, la France, n'a pas d'impact sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts du fonds pourront être soumises à taxation. Ce fonds est éligible au PEA et aux contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Responsabilité : la responsabilité de Cholet Dupont Asset Management ne peut être engagée que sur la

base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Cholet Dupont Asset Management est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par la France sous le n°GP98009 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de CDAM <http://www.cholet-dupont-am.fr/cholet-dupont-asset-management/>.

Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/06/2021.